

# Le festival de Beaune, première victime de la loi DADVSI

L'adoption du projet de loi DADVSI fait une première victime inattendue : les

*Rencontres cinématographiques de Beaune, depuis 15 ans le rendez-vous annuel des professionnels du cinéma, et « lieu de rencontre avec les plus éminents représentants de l'industrie cinématographique américaine », selon l'ARP, la Société civile des Auteurs-Réalisateurs-Producteurs. « Je ne vois pas comment on pourrait encore demander un effort des Beaunois qui, bon an mal an, investissent 200.000 euros chaque année pour recevoir des cinéastes réalisateurs afin de se battre pour l'exception culturelle », a déclaré le député-maire de Beaune Alain Suguenot à la radio France Bleu Bourgogne. Ce dernier, auteur avec Christine Boutin d'une proposition de licence globale, rejetée, s'estime victime de « pressions » en provenance des professionnels du cinéma. En particulier de la part de l'ARP, « pour qu'il puisse demander aux députés de prendre des dispositions contraires à sa conscience. » Cette affaire fait suite au « chantage » et aux « méthodes que la morale réprouve », qui auraient été exercées sur les députés par des professionnels du cinéma, révélées par le député UMP Bernard Carayon lors de l'émission Complément d'enquête sur France 2 le 13 février dernier. Deux révélations qui soulignent le lobbying et d'éventuelles pressions qui auraient été exercées sur les députés, par les professionnels de l'industrie. Qui évidemment s'élèvent contre ces affirmations. Et Michel Gomez, délégué général de l'ARP, de démentir et d'affirmer à l'AFP : « On ne l'a absolument pas mis sous pression. Les choses ont été toujours extrêmement claires et publiques (?) On n'a pas du tout la même appréciation que lui. Il a été battu à l'Assemblée. Nous n'avons pas à assumer les responsabilités de son échec. »*